



PROGRAMME DE FORMATION



FORMATION ACACED L'ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES



Exercer une activité auprès des animaux....
ça ne s'improvise pas !



RS 5650

Exercices des activités liées aux animaux de compagnie
des espèces domestiques.

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de
la souveraineté alimentaire.

Enregistrement le 10/12/2021 - Echéance au 31/12/2026



La formation ACACED est composée de 8 domaines : le logement, la santé, la reproduction, le droit, le transport, la sélection, l'alimentation, le comportement.

Complète, elle vous permettra d'exercer une activité auprès d'animaux d'espèces domestiques dans le respect de la réglementation.

LES OBJECTIFS

- ✓ Assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté.
 - ✓ Assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie.
 - ✓ Respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction.
 - ✓ Assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire.
 - ✓ Analyser les signaux de comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société.
 - ✓ Respecter la réglementation en matière de détention d'un animal de compagnie.
 - ✓ Garantir le bien-être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport.
 - ✓ Assurer une sélection animale optimale.
- 

PUBLIC VISÉ

Toute personne évoluant au contact des animaux et souhaitant se former aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques et leur sélection, leur entretien et la réglementation concernant l'exercice des activités professionnelles :

- Gestionnaire d'une fourrière ou d'un refuge,
- Exercice à titre commercial des activités de transit ou de garde,
- Education, dressage et de présentation au public de chiens et de chats (article L. 214-6-1 du code rural et de la pêche maritime),
- Activité d'élevage de chiens ou de chats (article L. 214-6-2 du code rural et de la pêche maritime) et exercice à titre commercial d'activités de vente et de présentation au public d'animaux de compagnie (article L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime).

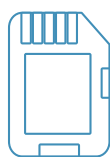


PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation.

PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

Afin de suivre la formation dans des conditions optimales, il est vivement recommandé aux stagiaires de disposer, à minima, des équipements informatiques suivants :



Mémoire vive
de 1 Go ou plus



Écran permettant une
taille d'affichage de
1280x1024 pixels ou plus



Clavier et souris
(si pas tactile)



Accès à Internet



Système d'exploitation
Microsoft, Apple ou Linux
récent et mis à jour



Lecteur PDF récent
et mis à jour.



Navigateur Web, Mozilla Firefox, Google Chrome, Apple Safari, Microsoft Internet Explorer récents et mis à jour, activer l'utilisation des cookies, activer l'utilisation de JavaScript.

EFFECTIF

Garant de la qualité de ses formations, Canidélite accueille jusqu'à 12 participants par session maximum.

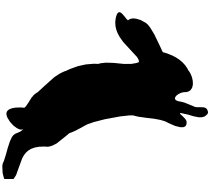
ACCESSIBILITÉ

Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le référent au moment de votre inscription afin de planifier un rendez-vous et nous permettre d'adapter la prestation.

Contact du référent handicap :

Brice THEBE - canihouse31@gmail.com - 06 86 02 32 09

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS



Analyse de la demande du stagiaire avec vérification de la faisabilité.

Un délai de 15 jours est requis entre la signature du contrat/de la convention, et l'entrée en formation. Bulletin d'inscription disponible sur notre site internet : www.canidelite.fr par mail ou par téléphone.

MODALITÉ

La formation est accessible en présentiel ou en distanciel.

- **En distanciel** : le lien de connexion vous sera adressé 48h00 avant le démarrage de la session.
- **En présentiel** : Canidélite sélectionnera des locaux adaptés en fonction de la localisation.

DURÉE ET HORAIRES

La durée de la formation varie en fonction des catégories d'animaux choisies :

1 option :
17 heures

2 options :
21 heures

3 options :
25 heures

JOUR 1

TRONC COMMUN : 08h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

JOUR 2

TRONC COMMUN : 08h30 – 12h30

Option CHIEN : 13h30 – 17h30 + évaluation certificative

JOUR 3

Option CHAT : de 08h30 à 12h30 + évaluation certificative

Option NACs : 13h30 – 17h30 + évaluation certificative

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Canidélite s'engage à réaliser un audit de besoin pour chaque demande d'entrée en formation. Cette analyse de la demande, complétée par un test de positionnement à l'entrée en formation, permettront d'adapter au mieux la formation aux besoins des stagiaires.

Dans le cadre de la qualité des apprentissages, des évaluations en cours de formation sous forme d'exercices, de quiz, d'échanges oraux... ainsi que des bilans d'adaptation de la prestation par demi-journée, seront réalisés par les formateurs. **L'objectif de ces évaluations et bilans est formatif.** Ils devront permettre de rendre le stagiaire acteur de sa formation, par une prise de conscience de ses acquis et des objectifs à atteindre.

Des feuilles de présence seront émargées, tant en distanciel qu'en présentiel, par les stagiaires et les formateurs, par demi-journée.

En fin de formation, lors du bilan, les stagiaires sont invités via un lien Google Forms, à compléter une enquête de satisfaction à chaud relativement à leurs ressentis sur la formation.

Une enquête à froid sera envoyée via Google Forms également, 3 mois post formation.



MODALITÉS D'ACCÈS, D'INSCRIPTION ET D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

☒ **Conditions d'inscription à la certification** : avoir suivi la formation dans son intégralité ; présenter une carte d'identité valide et convocation.

☒ **Sessions de certification** : elles sont prévues à l'issue de la formation sous forme de QCM. Le stagiaire se connecte sur la plateforme ACACED et complète l'évaluation en ligne avec les conditions matérielles définies.

Les questions sont tirées au sort aléatoirement. Le candidat est évalué comme suit, en fonction des catégories d'animaux retenues :

Nombre de catégories d'animaux soumises à évaluation	1	2	3
Nombre total de questions posées	30	45	60
Nombre de questions posées dans la 1ere catégorie	30	23	20
Nombre de questions tirées dans la 2eme catégorie	0	22	20
Nombre de questions tirées dans la 3eme catégorie	0	0	20
Seuil de réussite	$\geq 60 \%$	$\geq 60 \%$ sur total des questions et $\geq 45 \%$ sur chacune des catégories d'animaux	$\geq 60 \%$ sur total des questions et $\geq 45 \%$ sur chacune des catégories d'animaux
Durée maximale de l'évaluation	30 min	45 min	60 min

Le logiciel propose un 2ème essai en cas d'échec. Chaque candidat a donc deux essais pour valider l'attestation de connaissance. En cas d'échec au 2ème essai, le candidat doit repasser par la voie de la formation.

MODALITÉS DE SANCTION

A l'issue de la formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de suivi de formation complétée par un bordereau de score édité par la DRAAF. Le bordereau précisera la date de l'évaluation, son numéro de session, les catégories d'animaux retenues, le seuil de réussite.

L'attestation ACACED sera adressée par la DRAAF dans un délai de 6 à 8 semaines à votre domicile.

Vous pouvez consulter les coordonnées de votre DRAAF en cliquant [ici](#).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Canidélite met à disposition de ses stagiaires, supports de cours, ressources pédagogiques, vidéos, quiz... projetés par vidéoprojecteur ; plateforme de visioconférence, bibliothèque de ressources pédagogiques.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Afin de vous accompagner au mieux dans votre parcours de formation à distance, Canidélite met à votre disposition une assistance technique individualisée pour aider les stagiaires qui rencontreraient des difficultés de connexion ou d'utilisation des outils. L'assistance technique et pédagogique apporte réponse dans un délai de 24 heures par jour ouvré. Si la demande intervient un jour non-ouvré, la réponse sera fournie le jour ouvré suivant.

☒ Contact du référent technique et pédagogique :

Brice THEBE - canihouse31@gmail.com - 06 86 02 32 09



TECHNIQUES D'ENCADREMENT MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques basés sur une pédagogie active qui met le stagiaire au centre de sa formation. Bilans réguliers et travail réflexif de développement des compétences et auto-positionnement. Temps d'échanges collectifs avec les formateurs et les pairs.

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous des professionnels expérimentés et compétents dans leur domaine. Ils disposent également de connaissances et compétences en pédagogie, animation de formation, évaluations et animation e-learning. A votre écoute à tout moment, même avant le démarrage de la formation, n'hésitez pas à les solliciter pour toute question relative à la formation.

Nicolas BONET pour les catégories chiens et chats :
n.bonet31@gmail.com / 06.59.69.70.40

Hélène Froudière pour les catégories Chien/ Chat/ NAC :
helene.canidelite@gmail.com / 06.81.39.09.50

ELINA MARTINOLI pour les catégories Chien/ Chat/ NAC :
cadeouzen@gmail.com / 06.01.32.05.32

Héloïse DEGIVES pour les catégories Chien/ Chat/ NAC :
degivesheloise@gmail.com / 06.04.14.41.49



MODULE 1 – LOGEMENT

OBJECTIFS

Assurer aux animaux de compagnie un **logement** confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté

PROGRAMME

- Conception et principes généraux d'aménagement des locaux ;
- Normes ;
- Équipements, matériels et litières : avantages et inconvénients ;
- Maîtrise de l'ambiance dans les locaux : température, hygrométrie, éclairage, aération, ammoniac ;
- Nettoyage, désinfection, dératisation, désinsectisation, marche en avant.

COMPÉTENCES

- Présenter les caractéristiques que doit respecter le lieu d'hébergement de l'animal.
- Citer le principe d'élimination des déjections et des eaux usées.
- Expliquer le choix des différents équipements, matériels et litières qui peuvent être utilisés pour l'aménagement du lieu d'hébergement
- Présenter le rôle des facteurs d'ambiance sur le confort des animaux et l'hygiène des locaux ; citer les moyens permettant de les mesurer et de les contrôler.
- Citer les travaux quotidiens et périodiques à réaliser pour assurer l'hygiène des locaux, installations et matériels.



MODULE 2 – ALIMENTATION

OBJECTIFS

Assurer aux animaux de compagnie une **alimentation** adaptée à leur mode de vie.

PROGRAMME

- Évolution des besoins au cours de la vie. Rôle succinct des nutriments (eau, glucides, protides, lipides, minéraux, vitamines) ;
- Choix raisonné du type d'aliment par rapport au stade physiologique ;
- Appréciation de l'état d'engraissement, de l'état d'hydratation ;
- Appréciation de la qualité des selles, de la qualité du poil ;
- Utilisation des données présentes sur l'étiquette pour un aliment industriel ;
- Conception et mise en place de rations types pour les rations ménagères ;
- Bases de l'abreuvement ;
- Préparation et modalités de distribution ;
- Normes. Conditions de stockage.

COMPÉTENCES

- Interpréter des étiquettes d'aliments et choisir celui qui est adapté à un type d'animal donné.
 - Apprécier l'état de forme d'un animal.
 - Utilisation des grilles correspondantes ;
 - Pour un animal donné, déterminer la quantité d'aliment et d'eau à distribuer puis présenter le mode de préparation et de distribution d'une ration.
 - Connaître la réglementation. Présenter les précautions à prendre pour assurer la bonne conservation des aliments.
- 



MODULE 3 – REPRODUCTION

OBJECTIFS

Respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la **reproduction**.

PROGRAMME

- Notion d'anatomie des appareils génitaux mâle et femelle (mammifères et oiseaux).
- Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux.
- Maîtrise de la reproduction : définition de la castration et de l'ovariectomie de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation.
- Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction. Signes de complication pendant la gestation et la mise bas.
- Soins de base aux jeunes et aux mères
- Notions nécessaires au bon déroulement et au contrôle de la reproduction chez les oiseaux.

COMPÉTENCES

- Décrire les grandes parties des appareils génitaux mâle et femelle.
 - Décrire les principales modifications observables qui permettent de repérer les chaleurs, et notamment le premier cycle sexuel.
 - Citer les principales méthodes de maîtrise de la reproduction.
 - Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie, ainsi que les signes de complications possibles.
 - Présenter les soins à donner aux nouveaux nés et aux mères.
 - Citer les caractéristiques de la ponte et de la couvaison des oiseaux.
- 

MODULE 4 – SANTÉ

OBJECTIFS

Assurer aux animaux de compagnie des **soins appropriés** et de les maintenir en bon **état sanitaire**.

PROGRAMME

- Soins d'entretien et d'hygiène .
- Signes de bonne santé. Les principaux signes d'alerte : comportement alimentaire, état de vigilance, température.
- Principales catégories de maladies : infectieuses, parasitaires, alimentaires. Signes d'intoxications.
- Notion de période de risque d'infection accru.
- Premiers soins simples (en cas de troubles digestifs, fièvre, blessures légères).
- Liste des mesures sanitaires et médicales : Vaccination, vermifugation, déparasitage externe. Urgences : accident, hémorragie, intoxication.

COMPÉTENCES

- Décrire sommairement les principaux soins d'entretien et d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.
- Citer les premiers éléments de suspicion de maladies infectieuses, parasitaires et alimentaires, et les premiers éléments de suspicion d'intoxication. Citer les principales catégories de maladies et les illustrer par des exemples chez l'adulte et le jeune.
- Savoir expliciter la notion de déficit d'immunité chez les jeunes et sa durée chez les espèces concernées, et son importance dans le schéma vaccinal.
- Assurer les premiers soins en attente de la visite chez le vétérinaire.
- Indiquer les mesures pratiques de prophylaxie sanitaire et médicale. Citer les principales urgences, les moyens de les prévenir et les premières mesures pratiques à prendre.



MODULE 5– COMPORTEMENT

OBJECTIFS

Analyser les **signaux de comportements** de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société.

PROGRAMME

- Notion de périodes de développement et leurs conséquences.
- Notion de périodes sensibles et fixation de la peur. Eléments de socialisation et de familiarisation. Notion de hiérarchie et d'espace, signes comportementaux.
- Notion de mécanismes d'acceptation de l'humain et des congénères
- Bien-être et stress.
- Besoins affectifs de l'animal.
- Principales tendances comportementales, variations individuelles, notion d'inné et d'acquis.
- Grands principes d'éducation des jeunes animaux : arrivée au foyer, obéissance générale, structures d'aide à l'éducation et à la rééducation d'un animal.

COMPÉTENCES

- Illustrer le rôle du développement dans le comportement de l'adulte.
 - Présenter l'organisation sociale et ses dysfonctionnements et interpréter les principaux signaux comportementaux des animaux.
 - Citer les principaux moyens permettant d'assurer une relation homme-animal harmonieuse.
 - Présenter les grands principes d'éducation des jeunes animaux.
- 

MODULE 6 - DROIT

OBJECTIFS

Respecter la réglementation en matière de détention d'un animal de compagnie.

PROGRAMME

- Statut juridique de l'animal.
- Protection animale : loi, convention européenne.
- Rôle des services vétérinaires, de la fourrière, des associations.
- Rôle des associations de promotion et d'amélioration des animaux de race.
- Responsabilité civile des propriétaires.
- Identification des animaux et formalités lors de changement de détenteur.
- Réglementation du commerce, échanges et importations d'animaux.
- Dangers sanitaires et catégorisation. Divagation des animaux.
- Animaux dangereux et errants ; chiens catégorisés.
- Notion d'exercice illégal de la médecine vétérinaire.

COMPÉTENCES

- Citer les principes légaux régissant la protection animale.
- Décrire l'organisation réglementaire de la protection animale.
- Connaître les acteurs du domaine. Connaître le rôle des fourrières. Connaître les services de protection animale au sein des directions départementales charges de la protection des populations et leurs rôles.
- Présenter la responsabilité civile du propriétaire en cas de dommage ou nuisance. Présenter les modalités de l'identification des animaux. Citer les formalités liées au changement de détenteur.
- Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.
- Citer les obligations administratives du détenteur d'animaux en cas d'apparition d'une maladie contagieuse. Présenter les fonctions assurées par les maires.
- Citer des actes réservés aux vétérinaires.

MODULE 7 - TRANSPORT

OBJECTIFS

Garantir le bien-être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du **transport**.

PROGRAMME

- Champ d'application de la réglementation sur le transport des animaux vivants.
- Moyens de transport. Conception des équipements et des cages.
- Aptitude et modalités liées au transport. Bien-être et risques pour l'animal.
- Risques pour les personnes.
- Réglementation sur les mouvements internationaux d'animaux de compagnie.
- Obligations, manquements et sanctions.

COMPÉTENCES

- Comprendre et définir les termes. Connaître les distances et durées de transport déterminant les obligations administratives à respecter.
- Citer les exigences réglementaires liées au véhicule, aux conteneurs.
- Citer les fonctions/rôles attendus.
- Présenter les caractéristiques pour le nettoyage et la désinfection.
- Connaître les conditions d'aptitude et d'inaptitude des animaux au transport.
- Connaître les besoins et les risques encourus par les animaux dans le cadre du transport. Connaître les bonnes pratiques en matière de transport.
- Connaître les intervalles réglementaires d'alimentation et d'abreuvement.
- Connaître les bonnes pratiques en matière de sécurité des personnes.
- Citer les conditions de certification sanitaire.
- Définir les obligations et la responsabilité du transporteur. Citer des dispositions administratives et des sanctions pénales pouvant être prises à l'encontre des conducteurs et transporteurs.



MODULE 8 - SÉLECTION

OBJECTIFS

Assurer une **sélection animale** optimale.

PROGRAMME

- Races, standard de races et lignées.
- LOF (Livre des origines français), LOOF (Livre officiel des origines félines) et certification de races.
- Espérance de vie.
- Génétique.
- Pedigree et groupes de chiens et chats.

COMPÉTENCES

- Définir, reconnaître et classer les races.
 - Décrire les critères de race.
 - Caractériser et reconnaître les espèces domestiques.
 - Citer les rôles et les conditions d'inscription au LOF et au LOOF.
 - Facteurs de variation.
 - Définir l'ADN, les gènes, le génotype, la transmission des caractères.
 - Définir les maladies ou tares héréditaires.
 - Citer les utilisations et les conséquences possibles de la consanguinité.
 - Citer les caractéristiques respectives des groupes de chiens.
- 

PROGRAMME DÉTAILLÉ

TRONC COMMUN

Tronc commun à toutes les espèces, auquel il convient d'ajouter le programme des espèces choisies.

LOGEMENT

- Conception et principes généraux d'aménagement des locaux.
- Les normes à respecter.
- Équipements ; matériels et litières.
- Facteurs d'ambiance.
- Hygiène des hébergements.

ALIMENTATION

- Rôle de nutriments.
- Métabolisme et État de forme de l'animal.
- Préparation et modalités de distribution.
- Normes de conservation et de stockage.

SANTÉ ANIMALE

- Hygiène et entretien.
- Signes de bonne santé et signaux d'alerte.
- Les principales maladies.
- Prophylaxie sanitaire et médicale.

COMPORTEMENT ANIMALIER

- Les fondements du comportement.
- Stress et bien-être.





DROIT ANIMAL

- Statut juridique de l'animal.
- Organisation de la protection animale.
- Pratique illégale de la médecine vétérinaire.
- Responsabilité civile des propriétaires.
- Identification de l'animal et formalités.
- Animaux errants et divagation.
- Règlementation autour du commerce, de l'échange et de l'importation.
- Dangers sanitaires et catégories.

TRANSPORT ANIMALIER

- Règlementation sur le transport des animaux vivants.
- Définitions et opérateurs de transport.
- Les exigences réglementaires / autorisation et habilitation.
- Les modalités et moyens de transport, normes pour les équipements.
- Contrôle et sanctions
- Aptitude au transport des animaux.
- Les risques liés au transport et le bien-être des animaux.
- Plan d'urgence.

SÉLECTION ANIMALE

- Les races.
 - L'espérance de vie.
 - La génétique.
 - Maladies ou tares héréditaires.
 - Consanguinité.
- 

OPTION CHIEN

LOGEMENT CANIN

- Caractéristiques de l'hébergement et réglementation
- Choix des litières
- Facteurs d'ambiance

ALIMENTATION CANINE

- Évolution des besoins nutritionnels du chien
- Le rôle des nutriments
- Choix du type d'aliments
- État d'engraissement et de forme
- L'hydratation chez le chien
- Préparation et modalités de distribution des rations

REPRODUCTION CANINE

- Anatomie des appareils génitaux
- Les chaleurs et le cycle de reproduction
- Maîtrise de la reproduction
- Gestation et mise bas
- Les soins de base à la mère et aux nouveau-nés

SANTÉ CANINE

- Les signes de bonne santé
- Les maladies infectieuses
- Prophylaxie médicale et sanitaire
- Les maladies et troubles alimentaires
- Les urgences



COMPORTEMENT CANIN

- Les étapes du développement
- Notions d'inné et d'acquis
- L'instinct
- Les principes d'éducation
- L'organisation sociale et hiérarchie
- Relation chiens / homme
- La communication et les signaux d'apaisement
- Stress et bien-être du chien



DROIT CANIN

- Association de promotion et d'amélioration des animaux de races
- Animaux dangereux et errants
- Les chiens de catégorie
- Evaluation comportementale et professionnels

TRANSPORT CANIN

- Conditions de certification sanitaire
- Conséquences comportementales

SÉLECTION CANINE

- Races et groupes
- Morphotypes
- Pedigree
- Sélection génétique et maladies et tares héréditaires
- Le retrempage

OPTION CHAT

LOGEMENT FÉLIN

- Caractéristiques de l'hébergement et réglementation
- Choix des litières
- Facteurs d'ambiance

ALIMENTATION SPÉCIFIQUE AU CHAT

- Évolution des besoins nutritionnels des félins
- Le rôle des nutriments
- Les bases de l'abreuvement
- Les différents types d'aliments
- État de forme du chat
- Préparation et modalités de distribution



REPRODUCTION FÉLINE

- Anatomie des appareils génitaux
- Les chaleurs et le cycle de reproduction
- Maîtrise de la reproduction
- Gestation et mise bas
- Les soins de base à la mère et aux nouveau-nés

SANTÉ APPLIQUÉE AUX CHATS

- Les signes de bonne santé
- Les maladies infectieuses et parasitaires
- Prophylaxie médicale et sanitaire
- Premiers soins et urgences

COMPORTEMENT FÉLIN

- Les étapes du développement
- Mécanismes d'acceptation des congénères et période de socialisation
- La relation chat / homme
- L'organisation sociale et les moyens de communication
- Stress et bien-être
- Tendances comportementales
- Principes d'éducation des jeunes

DROIT FÉLIN

- Statut juridique du chat
- Identification
- Associations de promotion et d'amélioration des races
- La divagation des chats

TRANSPORT FÉLIN

- Conditions de certification sanitaire
- Conséquences comportementales

SÉLECTION FÉLINE

- Pedigree
- Sélection génétique
- Maladies et tares héréditaires
- Les groupes



OPTION NAC

PETITS MAMMIFÈRES ; OISEAUX ; POISSONS

LOGEMENT DES NAC

- Règlement des installations
- Caractéristiques communes
- Paramètres d'ambiance
- Conception et équipements
- Règles d'hygiène et d'entretien



ALIMENTATION DES NAC

- Régimes alimentaires et besoins nutritionnels
- Les bases de l'abreuvement
- Préparation et modalités de distribution chez les poissons

REPRODUCTION CHEZ LES NAC

- Notions d'anatomie : petits mammifères ; oiseaux
- Paramètres de reproduction des petits mammifères
- Notions nécessaires au bon déroulement et au contrôle de la reproduction chez les oiseaux
- Soins aux jeunes et aux mères

PROPHYLAXIE MÉDICALE ET SANITAIRE CHEZ LES NAC

- Les signes de bonne santé
- Les principales pathologies et période de risque
- Hygiène et soins

COMPORTEMENT CHEZ LES NAC

- Les tendances comportementales
- L'arrivée au foyer
- Les périodes de développement



TRANSPORT DES NAC, SPÉCIFICITÉS

- Les modalités de transport et équipements
- Conséquences comportementales
- Zoom sur le transport des poissons

DROIT APPLIQUÉ AU NAC

- Associations de promotion ornithologique
- Identification des oiseaux



ACTIVITÉS À RÉALISER À DISTANCE ET LEUR DURÉE MOYENNE

Activités pédagogiques	Durée moyenne
Visionnage de vidéos	25 min
Classe inversée	45 min
Exercices en collectif	90 min
Exercices en individuel (recherche, rédaction de mémo et compte rendu...)	40 min
Lecture articles presse spécialisée	55 min
Etude de cas en collectif	90 min
Etude de cas en individuel	50 min
Quiz	30 min

TARIFS

1 OPTION

280 €

2 OPTIONS

380 €

3 OPTIONS

480 €

FINANCEMENT

Différents moyens de financement sont possibles pour cette formation :
financement personnel ; France Travail, prise en charge OPCO ...

L'ACACED est accessible via le financement CPF.

Pour toute question sur son utilisation, merci de vous référer aux conditions
générales d'utilisations des titulaires et à la plateforme pour une assistance
en ligne : [MON CPF](#)

NB : Tout stagiaire faisant appel à un financement CPF à l'obligation de se
présenter à la session d'examen.



POUR ALLER PLUS LOIN

Comme vous le savez, l'attestation de compétences ACACED a besoin d'être réactualisée tous les dix ans. N'hésitez pas à consulter notre site internet pour découvrir nos autres formations, complémentaires à l'ACACED.

Formation Canidélite

COORDONNÉES

Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter !



formationcanidelite@gmail.com



07 67 52 77 01



www.canidelite.fr



Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions avant, pendant et après la formation.

L'ÉQUIPE CANIDÉLITE SERA RAVI DE VOUS ACCUEILLIR LORS DE LA PROCHAINE SESSION !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



[Canidélite France](#)



[Canidélite France](#)